

## Les Cahiers des dix



# L'Abbé de la Corne de Chaptres

Guy-M. Oury

Numéro 44, 1989

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1015557ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1015557ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

### Éditeur(s)

Les Éditions La Liberté

### ISSN

0575-089X (imprimé)

1920-437X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

### Citer cet article

Oury, G.-M. (1989). L'Abbé de la Corne de Chaptres. *Les Cahiers des dix*, (44), 75–114. <https://doi.org/10.7202/1015557ar>

## L'Abbé de la Corne de Chaptes

Par Dom GUY-M. OURY

### *L'abbaye de Méobecq en Brenne*

L'une des séductions de l'ancien monde est d'être une mosaïque de petits mondes, parents certes, mais dotés chacun d'une forte personnalité qui lui confère son originalité propre, son individualité incommunicable. Tous ces petits mondes ont leur caractère, leurs secrets, leur nom; en France, on les appelle «pays».

La province est une collection de pays, souvent fort différents; vue à ras de sol, elle forme une entité trop vaste pour être embrassée d'un seul regard, sauf lorsqu'elle est elle-même toute petite. Et encore !

Entre la Touraine des châteaux et le Berry de George Sand, se cache, au milieu de ses roseaux, une contrée secrète: la Brenne<sup>1</sup>; vingt paroisses au plus, avec quelques prolongements, «les queues de Brenne»; ses habitants sont les Brennoux; sa capitale Mézières-en-Brenne; ses lieux saints, les trois abbayes de Saint-Cyran, Saint-Genou-de-l'Estrée et Méobecq.

Cette dernière<sup>2</sup>, au milieu de ses bois, de ses brandes, de ses étangs, a partie liée avec l'église de Québec. En 1664, François de Laval, évêque de Pétrée et Vicaire Apostolique

---

1. Chantal de la Véronne, *La Brenne. Histoire et Tradition*, 2e éd., Tours, 1971.

2. C. Caudon, *Histoire des abbayes royales de Méobecq et de Saint-Cyran*, dans *Revue du Centre*, 1806-1888; M. de Laugardière, *L'Eglise de Bourges avant Charlemagne*, Paris-Bourges, 1951; Lamy, *L'abbaye et la paroisse de Méobecq*, dans *Bulletin de la Société Académique du Centre*, t. I, 1896, p. 42-114; l'orthographe est très variable : Maubec, Méaubec, Méobec, Méobecq; cette dernière est la forme officielle.

pour la Nouvelle-France, en devint le trente-troisième abbé<sup>3</sup>; en avril 1673, devenu évêque de Québec en titre, il fit décréter l'union des bénéfices dépendant de la dite abbaye sienne au Séminaire qu'il avait créé dans sa ville épiscopale.<sup>4</sup> La communauté monastique allait cesser d'exister, moyennant une pension viagère aux derniers membres survivants<sup>5</sup>, et, dès 1674, fut ordonnée la démolition des anciens bâtiments de l'abbaye, sauf l'église qui était paroissiale<sup>6</sup>.

Le 4 août 1706, une bulle du pape Clément XI confirma le rattachement de Méobecq à l'évêché de Québec<sup>7</sup>, et l'abbaye devint possession perpétuelle du Chapitre de la cathédrale de Québec, à titre de dotation.

#### *Un abbé canadien*

Durant vingt-deux années, de 1757 à 1779, le titre d'abbé de Méobecq fut porté par Joseph-Marie de la Corne de Chaptes, ancien doyen du Chapitre de Québec, qui y mourut le 7 décembre 1779, d'une pneumonie; c'est l'une des personnalités marquantes de l'Église canadienne au XVIII<sup>e</sup> siècle. Il a retenu plus d'une fois déjà l'attention des historiens, soit dans les ouvrages d'ensemble, soit dans quelques études particulières.

Sa correspondance a été éditée partiellement par Mgr H. Têtu dans le *Bulletin des Recherches historiques*, avec celle de P. Hazeur de l'Orme<sup>8</sup>; puis R. de Roquebrune a présenté son rôle dans les négociations difficiles qui aboutirent, après le traité de Paris de 1769, à la consécration épiscopale de Mgr Briand, le 16 mars 1766<sup>9</sup>; un travail périphérique dû à E. de Cathelineau l'a montré se penchant sur la généalogie de sa propre

3. Archives de l'Indre H. 282.

4. Archives de l'Indre H. 289, Archives Nationales O<sup>1</sup> 17 f<sup>o</sup> 88.

5. Archives de l'Indre H. 320.

6. Archives de l'Indre H. 310.

7. Archives de l'Indre H. 288.

8. H. Têtu, Le Chapitre de la cathédrale de Québec et ses délégués en France, 1723-1773, dans *Bulletin des Recherches historiques*, t. XIII, 1907 à t. XVI, 1910.

9. R. La Roque de Roquebrune, Un grand diplomate canadien, l'abbé de la Corne, dans *Nova Francia*, t. I, 1925, p. 106-112.

famille pour établir la noblesse de ses neveux<sup>10</sup>; plus récemment Jean-Guy Pelletier lui a consacré une notice importante dans le 4<sup>e</sup> tome du *Dictionnaire biographique du Canada*<sup>11</sup>.

Sans reprendre en détail tout ce que l'on trouve déjà dans ces travaux, il est intéressant de creuser plus avant, en faisant état de quelques documents nouveaux en provenance principalement des Archives françaises. La physionomie de ce membre de la tribu La Corne, si voyante dans les derniers temps de l'Amérique française, se dessinera avec un relief plus apparent sur la toile de fond de son abbaye Brennouse où il vécut de longues années, à la manière d'un gentilhomme terrien, quand il n'était pas à Paris pour les affaires de l'Église de Québec dont il avait la charge.

Son père, Jean-Louis, né à Chaptès en Auvergne en 1666, était arrivé au Canada en 1685 à l'âge de 19 ans comme sous-lieutenant, et y avait épousé Marie Pécaudy de Contrecoeur le 11 juin 1695<sup>12</sup>. Joseph-Marie, le futur doyen du Chapitre de Québec et futur abbé de Méobecq est né, semble-t-il, à Contrecoeur, son père étant alors Major des Trois-Rivières, depuis le 12 mai 1714; il aurait été baptisé à Verchères le 2 novembre 1714.<sup>13</sup>

La petite enfance de Joseph-Louis eut pour cadre la petite ville de Trois-Rivières où son père avait le commandement des troupes, qu'il exerçait avec une compétence et un zèle que ses anciennes blessures n'avaient pas réussi à diminuer, et le manoir de la famille maternelle à Contrecoeur où il était né.

À dix ans, il suivit son père, toujours plein de vitalité et d'ardeur, à Montréal dont le Roi lui avait accordé la lieutenance le 23 avril 1726; il y retrouva sa sœur aînée, Marie-Madeleine, entrée en 1718 dans la Congrégation de

10. E. de Cathelineau, L'abbé de la Corne, généalogiste, dans *Nova Francia*, t. IV, 1929, p. 259-282.

11. *Dictionnaire Biographique du Canada*, t. IV, p. 464-465.

12. Céline Dupré, dans *DBC*, t. II, p. 341-342.

13. C. Tanguay, *Répertoire général du clergé canadien*, Montréal, 1893, p. 113.

Notre-Dame sous le nom de Sœur du Saint-Sacrement<sup>14</sup>; une autre de ses sœurs entrera à l'Hôtel-dieu de Québec, Marie-Anne, mais elle n'était alors qu'une petite fille, d'un an plus jeune que lui.

Déjà plusieurs de ses aînés avaient pris service dans l'armée, après avoir reçu au Séminaire de Québec une formation classique, que les parents n'avaient pas toujours la faculté de payer très régulièrement. Lui-même y fut admis le 1<sup>er</sup> mai 1730 à l'âge de quinze ans et demi. Il se destinait à l'Eglise.

#### *Les débuts d'une carrière ecclésiastiques*

Il reçut la tonsure, le 6 mai 1735, à l'âge de vingt ans, des mains de Mgr Dosquet<sup>15</sup>; mais l'absence de résidence de l'évêque le força à passer en France pour recevoir les ordres majeurs; il fut ordonné prêtre à Rennes, à l'automne 1738, ayant tout juste atteint l'âge canonique de 24 ans révolus, peut-être après un court séjour au Séminaire tenu par les Eudistes.

À son retour au Canada en 1739, il reçut sa nomination de curé de Saint-Michel (actuellement comté de Bellechasse)<sup>16</sup> où il s'employa à reconstruire le presbytère, avec le consentement et l'aide de ses paroissiens. Il fut en charge de ce poste durant environ huit années.

Mgr de Pontbriand qui était arrivé à Québec en 1741 pour en être l'évêque, remarqua Joseph-Marie de la Corne, notamment à l'occasion de la visite pastorale qu'il fit de la Côte sud en 1744. De toutes manières, la famille La Corne était suffisamment visible dans la colonie pour qu'un de ses membres ne passât pas inaperçu; le père, mort en 1732, avait laissé un souvenir marquant et ses frères aînés avaient déjà fait parler

14. Andrée Desilets, dans *DBC*, t. III, p. 358.

15. Un frère plus âgé, François, avait été tonsuré le 8 octobre 1719 et avait reçu les ordres mineurs, le 11 octobre 1721; cf. Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec, 1941-1942, p. 192, 208; nous le retrouverons plus loin. Cf. n. 44.

16. C. Tanguay, *Répertoire général du clergé canadien*, p. 113.

d'eux: Louis en Acadie, <sup>17</sup> François-Josué dans les postes de l'Ouest<sup>18</sup>, Luc dans les forts du Sud, en lutte contre ceux qui protégeaient la Nouvelle Angleterre<sup>19</sup>.

«Il a de l'esprit et du talent, disait du curé de Saint-Michel Mgr de Pontbriand, et il est homme de condition.» Voilà le grand mot au XVIII<sup>e</sup> siècle; cette qualité ne pouvait nuire aux autres, car trop souvent alors elle y suppléait; chez Joseph-Marie de la Corne cependant, elle ne se substituait pas indûment aux autres et son choix comme membre du Chapitre de Québec, aux stalles en nombre très limité, était parfaitement justifié (juillet 1747).

L'évêque songea peu après à faire nommer son chanoine conseiller-clerc au Conseil supérieur de la colonie en survivance de François-Elzéar Vallier;<sup>20</sup> ce fut chose faite le 25 août 1749. Dans ce milieu, Joseph-Marie put s'initier aux difficiles problèmes juridiques de la France d'Ancien Régime, et cela devait lui être très utile plus tard, de même que sa charge de trésorier du Chapitre lui permettait de se familiariser avec les problèmes de gestion.

Il était, à deux mois près, du même âge que Jean-Olivier Briand, un prêtre breton du diocèse de Saint-Brieuc, que Mgr de Pontbriand avait amené avec lui de France et fait aussitôt chanoine, lui ayant donné sa pleine confiance. Les deux prêtres se lièrent entre eux, et, lorsque l'abbé de La Corne mourut, la sœur de l'abbé Briand, devenu évêque de Québec, put écrire dans son *Livre de raison*: «C'est son fidèle ami depuis plus de trente-cinq ans... Il a toujours pris soin des affaires spirituelles et temporelles de mon frère...»<sup>21</sup>

17. C.J. Russ, dans *DBC*, t. III, p. 356-358.

18. C.J. Russ, dans *DBC*, t. III, p. 359.

19. Pierre et Madeleine Toussignant, dans *DBC*, t. IV, p. 460-464.

20. J.E. Roy, Les conseillers du Conseil souverain de la Nouvelle France, dans *BRH*, t. I, 1895, p. 192; P.G. Roy, Les conseillers clercs au Conseil souverain de la Nouvelle France, dans *BRH*, t. XXII, 1916, p. 352; J. Delalande, Le Conseil souverain de la Nouvelle France, Québec, 1927, p. 123.

21. Livre de raison de Mademoiselle Briand, sœur de l'évêque de Québec sous la puissance anglaise, *RAPQ*, 1946-1947, p. 66.

*Délégué du Chapitre en France*

Mais Catherine Briand se trompe lorsqu'elle écrit: «Il passa en France dans l'autre guerre de 1762 ou 63»<sup>22</sup>, car c'est dès 1750 que le chanoine de la Corne fut envoyé en France comme procureur du Chapitre pour une brève mission qui, à force de changer d'objet, finira par le conduire jusqu'au terme de sa vie, en 1779, soit presque trente ans; il avait alors 36 ans.

L'organisation de l'Église canadienne était de telle nature qu'un conflit pouvait surgir à tout instant si l'on dérangeait un tant soit peu l'état de fait; elle reflétait en effet deux conceptions différentes, contradictoires même, qui s'étaient superposées sans se concilier au plan du droit: celle de Mgr de Laval qui était encore celle d'une mission, et celle imposée par la Cour et Mgr de Saint-Vallier qui était celle d'un diocèse traditionnel de l'Église de France. D'un côté, il y avait le Séminaire, conçu sur le modèle des missions étrangères de Paris et affilié à celui-ci, destiné à desservir un ensemble de missions; de l'autre, il y avait le Chapitre, la cathédrale et les paroisses avec leurs pasteurs stables<sup>23</sup>.

Le conflit entra dans une phase aiguë du fait de l'initiative prise par M. Allenou de la Villangevin, qui contraria vivement Mgr de Pontbriand au point de provoquer une rupture entre les deux amis; le théologal exhuma des archives du Chapitre la bulle de Clément X de 1674, jamais complètement appliquée, qui donnait aux chanoines la haute main sur le temporel de la paroisse de Québec, érigée en cathédrale, et sur son gouvernement spirituel<sup>24</sup>. Dès lors ceux-ci décidèrent de revendiquer la collation de la cure, régie par les prêtres du Séminaire, et la propriété de la cathédrale.

---

22. Ib.

23. A. Vachon, Les quatre érections de la paroisse de Québec, dans *Cahier des Dix*, n° 49, 1984.

24. J.G. Lavalée, dans *DBC*, t. III, p. 11-12.

Le Conseil souverain dans une séance du 16 octobre 1750 débouta le Chapitre de ses prétentions à la collation de la cure, après une vaine tentative d'arbitrage de la part de l'évêque; les chanoines décidèrent alors de porter en France l'affaire de la propriété de la cathédrale, et c'est l'abbé de la Corne qui fut désigné comme procureur; aussitôt, il se démit de sa charge de trésorier et son ami, le chanoine Briand, fut élu à sa place le 26 octobre.<sup>25</sup>

Dans la pensée de la Corne et de ses mandataires, le séjour n'aurait pas dû, en principe, durer plus longtemps que le procès lui-même; le Chapitre avait en effet déjà un délégué en France en la personne de Pierre Hazeur de l'Orme<sup>26</sup>; mais celui-ci avait été fort malade depuis 1746 et ses comptes ne paraissaient pas très en ordre; si son état de santé avait été plus satisfaisant et qu'il ait pu s'occuper des affaires du Chapitre sans recourir à des subalternes, l'envoi du chanoine de la Corne comme second n'aurait pas été nécessaire; mais on le lui dépêchait «pour conjointement avec lui (...) travailler efficacement» aux intérêts du Chapitre.

Hazeur était en effet un vieillard de 68 ans, grabataire depuis quatre années. Avec sa jeunesse, son ardeur, sa vitalité, son caractère assez entier, la Corne le supplanta rapidement; il n'y a rien là qui doive étonner. Madame Bégon qui se sentait un certain éloignement pour toutes «les Corne» du Canada, les trouvait tous général et chacun en particulier «bien remplis de leurs richesses»; elle n'entendait pas faire exception pour «l'abbé que (l'évêque) a fait chanoine»<sup>27</sup> et qui vivait chez lui, à l'évêché, quand il fut dépêché en France par ses collègues.

Une première consultation des avocats donna bon espoir au nouveau procureur du Chapitre; il eut moins de chance auprès des bureaux de l'administration à Versailles où il passa

25. Cf. *RAPQ*, 1929-1930, p. 47.

26. Nive Voisine, t. IV, p. 364-365.

27. Correspondance de Madame Bégon, dans *RAPQ*, 1934-1935, p. 74.

beaucoup de temps en démarches qui n'aboutirent à rien de substantiel. Le printemps de l'année 1751 arriva; il décida de revenir au pays, pensant sa mission accomplie. Avant de partir, il voulut se rendre à l'abbaye de Méobecq, l'une des principales sources du temporel du Chapitre.

#### *Premier séjour en Brenne*

Trois abbayes avaient été unies à l'évêché et au Chapitre de Québec, pour la collation desquelles le Roi avait renoncé au droit dont il jouissait en conséquence du Concordat de Bologne, signé au temps de François Ier: c'était l'Estrée au diocèse d'Evreux, Bénévent au diocèse de Limoges dont l'église est si impressionnante de beauté et de dépouillement<sup>28</sup>, et Méobecq en Berry; la bulle d'union de l'abbaye de Méobecq à l'évêché de Québec avait été signée, on l'a vu, en 1706, et Mgr de Saint-Vallier avait fait passer le bénéfice de l'évêché au Chapitre.

Selon un bail du revenu du temporel consenti pour neuf ans à partir de 1743 Par Pierre Hazeur de l'Orme, et qui courait donc jusqu'en 1752, le monastère apportait au Chapitre 5.000 livres de revenu annuel et de nombreuses redevances en nature<sup>29</sup>; par cet acte, nous voyons que le procureur du Chapitre en France n'hésitait pas à prendre le titre de «seigneur abbé» de Méobecq.

Pour la première fois, le chanoine de la Corne abordait ce domaine qui devait devenir le sien et qui serait sa résidence habituelle pendant la belle saison jusqu'à sa mort. De l'abbaye n'avait été conservé intact que le logis abbatial; le bourg avait envahi les anciens bâtiments, n'en laissant subsister que quelques vestiges çà et là; en revanche, l'église, réparée tant bien que mal après les incendies, les pillages et la destruction de la majeure partie de la nef, présentait un beau sanctuaire berri-

28. Archives de l'Indre, H. 289.

29. Archives de l'Indre, H. 288.

chon aux quatre absidioles en retrait par rapport à la grande abside, conformément à un plan fréquent dans les édifices de la région; on y pouvait admirer de très beaux chapiteaux du XII<sup>e</sup> siècle et des fresques romanes qui devaient être alors un peu moins abîmées qu'aujourd'hui; à la voûte se trouvait une fresque refaite au XV<sup>e</sup> siècle, représentant Dieu le Père. Après l'ouragan de 1650 qui avait renversé la flèche surmontant la croisée du transept<sup>30</sup>, elle avait été remplacée par un toit à quatre pans surmonté d'un lanternon assez maladroit.

Toute cette région du Bas-Berry avait échappé aux divers courants de réforme monastique, après avoir considérablement souffert des guerres civiles de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle; Fontgombaud s'était réformée elle-même vers la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, mais l'abbaye avait été supprimée en 1741; l'abbé de Saint-Cyran, Jean Duvergier de Hauranne, et son neveu Martin de Barcos avaient inauguré à Saint-Cyran une réforme autonome et originale qu'admirait beaucoup le sieur de Moléon dans ses *Voyages liturgiques en France*, mais ils en avaient fait aussi un repaire du jansénisme, qui avait subi le même sort que Port-Royal-des-Champs en 1712; l'abbaye de Déols ou Bourgdieu, centre religieux du Bas-Berry, avait été sécularisée; Saint-Genou de même; celle de Preuilly au sud de la Touraine vivotait...

Ayant jugé sur place l'état des lieux, le chanoine de la Corne se dirigea vers le port de la Rochelle avec l'intention de s'embarquer; mais ce fut pour y apprendre que le Séminaire des Missions étrangères de Paris, agissant au profit de celui de Québec qui lui était affilié, refusait de reconnaître la procuration de M. Hazeur de l'Orme, simple procédure qui lui permettait d'arrêter la marche de l'affaire à peu de frais. La Corne, lui, avait une procuration du Chapitre en bonne et due forme: la seule solution raisonnable était de renoncer à rentrer à Québec cette année et de s'occuper lui-même de la suite du procès.

30. Archives de l'Indre, procès-verbal 1651, H. 312.

*Un procès interminable*

Mais cette décision qui l'éloignait de sa famille proche, ne lui permit pas de sortir le char de ses ornières; l'affaire s'embourba sans espoir; au printemps de l'année 1753 quand mourut de la petite vérole le rapporteur de la cause, les chanoines de Québec n'étaient pas plus avancés que deux ans plus tôt.

Une lettre de l'abbé de L'Isle-Dieu, vicaire général de Mgr de Pontbriand, qui vivait au Séminaire des Missions étrangères, en date du 19 avril 1752, a l'intérêt de présenter le chanoine de la Corne, vu du dehors, se débattant au milieu des difficultés de procédure; elle est assez savoureuse:

«Je sais que le Chapitre consulte sur les cures qu'il a érigées pendant la vacance du siège de (Québec) et sur le droit qu'il peut en avoir le cas échéant; j'ay battu sur cela à platte couture l'abbé de la Corne; car nous sommes cette année fort bons amis depuis que je suis prêt à luy rendre quelques petits services qu'il m'avoit demandé de luy rendre. Mais les supérieurs et directeurs de cette maison (les Missions étrangères de Paris) et luy ne peuvent se sentir; ils prennent feu comme de la poudre à canon dès qu'ils se rencontrent. Surtout M. de la Lanne, votre Grand Vicaire, qui a voulu le faire taire en luy présentant comme une arme défensive et parant à tout sa qualité de Grand Vicaire; et vous connaissez, Monseigneur, le bonhomme La Lanne qui ne mange peut-être pas plus de boeure que de pain, mais qui dit plus de mots que de choses.»<sup>31</sup>.

Tout cela n'allait pas sans de grandes dépenses; mais La Corne se montrait ménager des biens du Chapitre, essayant de dépenser le moins possible dans ce gouffre ouvert imprudemment par le zèle de M. Allenou de la Villangevin, qui allait mourir le 16 novembre 1753, sans avoir vu l'affaire aboutir.

---

31. Lettres et Mémoires de l'abbé de l'Isle-Dieu, *RAPQ*, 1935-1936, p. 337; voir aussi les deux lettres du 17 avril 1752, p. 323 et 331; celle du 9 mai 1752, p. 345; celle du 1<sup>er</sup> avril 1753, p. 388 et celle du 21 mai 1753, p. 402.

La passivité de l'évêque n'arrangeait rien. Il aurait mieux valu clarifier une fois pour toutes la situation juridique des divers corps de l'Église de Québec.

*Doyen du Chapitre et abbé de l'Étoile*

Joseph-Marie de la Corne ne s'oubliait peut-être pas tout-à-fait dans sa mission; car, le 26 février 1755, il mande à ses confrères qu'il vient d'être nommé par le Roi doyen du Chapitre de Québec; des influences ont joué en sa faveur, mais non à son insu; les amitiés nouées en France au cours de l'interminable procès, dans les différents services de l'administration royale, l'ont servi. Le 30 mai 1755, l'abbé de l'Isle-Dieu écrit à Mgr de Pontbriand: «Votre nouveau doyen, M. l'abbé de la Corne, n'a point encore son brevet. M. le Garde des sceaux l'a arrêté sous le prétexte que c'étoit à luy à présenter un sujet au Roy; mais cela ne fera qu'un retard de l'expédition, du moins à ce qui me parut dans le premier voyage que j'ay fait à Versailles.»<sup>32</sup> Quant au procès, il était toujours pendant.

En conséquence de sa nomination, Joseph-Marie de la Corne résigna son canonicat qui fut conféré à Pierre Garreau, dit Saint-Onge, le 7 novembre de cette même année<sup>33</sup>.

À partir du 1<sup>er</sup> mai 1757, par décision du Chapitre, il devient seul procureur, M. Hazeur étant définitivement écarté, mis à la retraite pour ainsi dire. Le Chapitre lui confia par la même occasion l'administration de l'abbaye de Méobecq dont Pierre Hazeur de l'Orme avait auparavant la charge.

Une autre preuve que l'abbé de la Corne ne se laissait pas oublier, est son inscription sur la «feuille» pour un bénéfice qui lui revint en propre: l'abbaye de l'Étoile au diocèse de Poitiers. C'était aussi un monastère sans moines, sis à dix lieues à l'ouest de Méobecq.

---

32. *RAPQ*, 1936-1937, p. 414; voir aussi la lettre du 25 mars 1755, p. 398.

33. *RAPQ*, 1921-1922, p. 87.

À l'origine l'Étoile avait été un ermitage né dans l'orbite de Fontgombaud, à proximité de Chauvigny;<sup>34</sup> le frère de Pierre de l'Étoile, Isembaud, avait quitté son abbatiat de Preuilly pour s'y retirer avec quelques compagnons, et y vécut dans la dépendance de Pierre, devenu abbé de Fontgombaud. Après sa mort, l'ermitage s'était affilié à l'Ordre cistercien (1145) et était devenue abbaye; celle-ci fut gouvernée à partir de 1147 par le grand écrivain spirituel Isaac de l'Etoile qui y mourut vers 1169. «Cette abbaye, écrit Joseph-Marie de la Corne, était ci-devant régulière; elle a été sécularisée pour me la donner.»

*Commissionnaire universel des Canadiens*

Ce n'est pas des seules affaires du Chapitre dont s'occupait en France le doyen de Québec: nombreux étaient les Canadiens qui s'adressaient à lui pour leurs achats: le 30 août 1757, par exemple, il expédie par M. Goguet, marchand à la Rochelle<sup>35</sup>, avec mission de l'embarquer sur un vaisseau de guerre, une malle pleine de «pacotille» pour la valeur de 2.052 livres, 19 s., 3 d.; dans laquelle devaient se trouver les articles commandés l'année précédente par M. Godefroy de Tonnancour<sup>36</sup> en une lettre du 24 octobre (1756):

«Je trouve les peruques que vous m'avez envoyé trop longues et trop fournies de cheveux; il faut faire celle de cette année plus courte et plus legeres; elles sont aussi trop blondes; un peu plus brun elle sera bien faites Faites, je vous prie, attention que des bas a pages sont suffisants, mais il faut qu'ils

34. A. Archigny, cant de Vouneuil (Vienne), cf. Poitiers, Bibliothèque municipale, coll. Fonteneau, t. LVIII, f° 359-416; Lalanne, *Histoire de Châtellerauld*, t. I, p. 166-174; J. de Bascher, Les fondations d'Isembaud, abbé de Preuilly et de l'Etoile en Poitou, dans *Revue Mabillon*, t. LX, 1983.

35. Dale Miquelon, dans *DBC*, t. IV, p. 329-330.

36. Frances Caissie, dans *DBC*, t. IV, p. 327-328; la correspondance de Godefroy de Tonnancour et de l'abbé de la Corne a fait l'objet d'une première étude de R. Douville, dans *Cahiers des Dix*, n° 41, reproduites dans *Visages du vieux Trois-Rivières* t. II, Québec, Éd. La Liberté, 1988, p. 125-156; j'ai évité d'utiliser les passages qu'il a cités, à une ou deux exceptions près. Le dossier est si riche que mon article ne l'épuise pas.

soient large, ayant la jambe grosse. Faites-moy choisir de bonnes lunettes montées en cuir pour une personne de 60 ans. Deux ceintures poil de chèvre des plus belles chez les Filles-Dieu près la porte-St-Denis. Je ne peux parvenir a avoir de bons rasoirs; tachez de m'en envoyer de bons, bien éprouvés; j'aime mieux les payer plus chers. On nous vante icy M. le Turc, mais je m'en rapporte à vous.<sup>37</sup>

L'année suivante, ce vieil ami de Trois-Rivières lui faisait passer une nouvelle commande (9 octobre 1758), mais assortie de précautions, étant donnée la situation militaire: «J'ay l'honneur de vous adresser icy un memoire que vous me fairé le plaisir d'accomplir qu'au cas que la paix se fasse; autrement, vous me feray le plaisir de ne rien m'envoyer; de me garder simplement mon argent, car j'ai été trop bien étrillé cette année; j'ai presque perdu tout les fonds que j'avoï à la Rochelle; et voyant la colonie au point ou elle est, il vau beaucoup mieux avoir les fonds en France que des meubles a faire prendre en venant ou être pris icy; je ne vous dis rien de nôtre situation, la renommée ne vous en apprendra que trop; si la paix ce fait, vous me feray le plaisir d'accomplir mes memoires et de me les envoyer par les premieres occasions les plus sûre, dans une valise de cuir noir, forte et solide...»

Le gentilhomme insistait dans une lettre postérieure seulement d'une semaine sur le caractère tout-à-fait conditionnel de ses commandes: «... Vous voudrés bien avoir la bonté de me le faire accomplir s'il y a paix entre Langleterre et nous; autrement, il ne faudrois rien envoyer, car les anglois sont montés dans notre fleuve et ont ruiné toute habitation jusqu'a Rimouski. Si nous n'avons pas la paix cet hiver, ma foy c'est bien peut de chose que nous...»

---

37. Archives de l'Indre-et-Loire, E. 70 : ce dossier est très important; nous lui emprunterons toutes les lettres inédites qui ne seront pas autrement indiquées dans cette étude. Pour l'édition, on a ajouté une ponctuation pour rendre la lecture plus facile; l'usage des majuscules a été normalisée dans le même but, car elle n'obéit à aucune règle dans le manuscrit.

Le plus curieux cependant, dans cette correspondance, ce sont les deux lettres envoyées de Trois-Rivières le 6 et le 12 septembre 1759, et parvenues à destination; on ne croirait pas à les lire que Wolfe assiège Québec depuis le mois de juin, et que l'on est, littéralement, à la veille de la bataille des Plaines d'Abraham; elles sont intéressantes dans la mesure où elles témoignent de l'optimisme des spectateurs du drame, et de leur inconscience. Madame Godefroy de Tonnancour<sup>38</sup>, le 6 septembre, une semaine avant la prise de Québec, écrivait de sa plus belle plume: «Monsieur, il faut estre bien persuadé de vos bontés pour oser prendre la liberté de vous importuner et de vous adresser des memoire; je vous avoüe, Monsieur, que cet avec confusion que juse de l'offre gracieux que vous avez bien voulû nous faire; mais vous vous acquitter si bien des demandes que lon vous fait que lon ne peu s'enpecher de vous les reiterer. Je pense que vous avez eü agreable de faire accomplir celle de lannée derniere qui nous parviendra sans doute le printemp prochain si la paix est faite, car autrement il ne nous faut rien....» Et après une longue énumération d'articles divers; elle ajoutait en guise de conclusion: «Voila bien de lemmas que je vous donne, si en revanche vous pouviez me trouver prôpre a me donner quelques commissions, usez en avec la même aissance que je vous le demande en grace...»

Et le 12, la veille de la bataille des Plaines d'Abraham, son mari, le procureur du Roi envoyait encore une longue liste de *desiderata*, marquant marquant simplement: «Le retardement des vaisseaux me fait ressouvenir que j'avois oubliés de vous demander un necessaire en argent, cest a dire un plat a barbe...» etc, etc... «Madame Bracmard (Braquemard) qui passe en France se charge de vous remettre une canotée de sauvages que je souhaite bien que les anglais n'atrapent pas...» Le bibelot a dû arriver à destination, puisque la lettre a bien été reçue et se trouve aujourd'hui aux Archives départemen-

38. Louise Carrerot que Louis-Joseph de Tonnancour avait épousé en secondes noces le 2 novembre 1749 et qui lui donna douze enfants.

tales d'Indre-et-Loire, sans que le moindre doute puisse subsister quant à la lecture de sa date. Ces deux lettres, à deux siècles de distance, aident à dédramatiser le souvenir de ces journées tragiques; elles ne l'ont pas été pour tout le monde au Canada.

Il est vrai que l'année suivante, M. de Tonnancour, a tout le loisir de gémir dans une lettre écrite le 15 septembre (1760), une semaine après la capitulation (Montréal, 8 septembre 1760): «Je me rapelle que dans votre lettre de l'année dre vous me marqué que le ministre auroit bien soin de nous; cependant nous n'avons pàs eu un chat cette année; la Cour nous a laissé en prois à nos ennemis; aussi ont-ils bien profité du temps pour nous réduire sous leurs dominations. Le Canada est perdû. Hé pourquoy ? Dieu le sçait. Si vous voyés tout le pauvre peuple, il vous aracherois des larmes, des sujets aussi fidelle que les Canadiens l'ont été et qui ont tout sacrifiés pour soutenir les armes de leur Prince, pouvoient-ils penser qu'ils seroient abandonné et livrés à leurs ennemis jurés. Je nose entamer un discours qui ne serviroient qua nous affliger; je pence qu'il vaut mieux me taire; la renommée ne vous instruira que trop et jamais l'Europe ne pourra croire ce qui luy sera raporté, quoy que tres vrais...»

#### *L'installation de La Corne en France*

L'abbé de la Corne n'était nullement insensible à ces plaintes qui trahissaient de véritables détresses. Pour ses confrères de Québec, il fut en ces temps difficiles une véritable providence. Il est là pour accueillir tous ses amis Canadiens qui émigrent en France<sup>39</sup>: car beaucoup arrivent après la capi-

39. B. Sulte, L'exode de 1760-1763, dans *Mélanges historiques*, éd. C. Malchelosse, Montréal, 1920, p. V, p. 81-97; Cl. Bonnault de Méry, Les Canadiens en France et aux colonies après la cession (1760-1815), dans *Revue Historique des colonies*, t. XVII, 1924, p. 495-550; R. de Roquebrune, L'exode des Canadiens après 1760, dans *Nouvelle Revue Canadienne*, t. III, 1953, p. 75-87; Cl. Galarneau, La France devant l'opinion canadienne, Québec-Paris, 1970; R. Douville, Canadiens de naissance dans les armées de la Révolution et de l'Empire, dans *Cahier des Dix*, n° 26, 1961; it., Officiers canadiens dans la marine de la Révolution et de l'Empire, n° 27, 1962 (ces deux articles ne concernent qu'indirectement l'exode de 1760-1763).

tulation du Canada, à commencer par les officiers rapatriés avec les troupes et les fonctionnaires publics, tous ceux qui avaient une place dans l'administration de la colonie; ils n'avaient pas le choix. Lorsque, en 1762, il ne resta plus guère d'espoir de voir le Roi de France recouvrer le Canada au traité de paix que l'on négociait, d'autres suivirent. Les anciens officiers ne pouvaient se séparer de leurs familles, et beaucoup avaient l'intention de reprendre du service dans les autres colonies où ils avaient souvent des parents: Saint Domingue, les Iles sous le Vent, les Mascaraignes, ce qui restait des Indes...

On sait ce qu'il advint de plusieurs des proches parents de l'abbé de la Corne embarqués sur l'*Auguste* qui coula au large des côtes de l'île du Cap-Breton à l'automne 1761<sup>40</sup> son frère Louis, dit le chevalier, y périt avec trois parents. Plusieurs autres membres de la famille vinrent s'installer en Touraine, notamment sa sœur Mère Marie-Anne de la Croix, Hospitalière de Québec, <sup>41</sup> qui fut admise à l'Hôtel-Dieu de Loches, ainsi que son frère Antoine.

Louis XV groupa d'ailleurs les officiers en demi-solde et leurs familles en Touraine et en Blésois où beaucoup achetèrent des terres<sup>42</sup>; le cas de la famille Martel de Magesse, enrichie par les spéculations de l'intendant Bigot, est particulièrement caractéristique<sup>43</sup>. De ce fait la région proche de l'abbaye de Méobecq devint une sorte de «petit Canada», tandis qu'à quelques lieues de là, près de Chauvigny et Châtellerault, des défrichements vont être opérés à partir de 1773 dans les landes à l'intention des Acadiens, par le marquis de

40. Ph. Aubert de Gaspé, *Les Anciens canadiens*, ch. 13. Le naufrage de l'*Auguste*, éd. L. Lacourcière, Fides, livre de poche, p. 200-216; 342-346.

41. De l'Hôpital Général.

42. On pourra voir ma petite brochure : *A travers la Touraine, Vieilles demeures de Canadiens au XVIIe et XVIIIe siècles*, Solesmes, 1972.

43. Cf. mon étude : Une fortune canadienne transformée en bien-fonds tourangeaux Jean-Baptiste—Grégoire Martel (1701-1767) dans *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, t. XXXV, 1968, p. 260-263.

Pérusse des Cars (la ligne acadienne d'Archigny et La Puye), à proximité de l'Étoile.<sup>43b</sup>

L'abbé de la Corne fut rejoint également par son frère plus âgé, François, qui avait été quinze ans missionnaire auprès des Indiens en Acadie et y avait «donné des marques du plus grand zèle pour la religion et le service du Roy», ainsi que l'attestait le marquis de Vaudreuil. Il ne pouvait songer à repasser l'océan, car il avait eu un rôle politique qui le rendait absolument indésirable pour les Anglais: «Nous et nos prédécesseurs Gouverneurs Généraux l'avons employé dans les circonstances les plus critiques et embarrassantes, dans lesquelles il a fait preuve de la plus grande capacité et prudence; assurons de plus qu'il a eu la meilleure part dans la réussite des affaires avantageuses que nous avons eu dans toute la partie de l'Acadie, qu'il en a été l'auteur par le grand ascendant qu'il a toujours eu sur l'esprit des sauvages à la tête desquels il a toujours marché et où il a couru les plus grands dangers. Nous affirmons encore que sa tête a été mise à prix par les anglois. C'est ce qui nous a engagé ainsi que nos prédécesseurs à rendre tant de bons témoignages à son zèle dans les Bureaux. Nous devons lui ajouter le témoignage des services les plus distingués de son feu père, commandant de Montréal et de cinq frères capitaines et chevaliers de St Louis...»<sup>44</sup>

Les deux frères vivront désormais souvent ensemble, tant à Paris qu'à l'abbaye de Méobecq, partageant le même logis et la même table.<sup>45</sup>

43<sup>b</sup>. Caroline Montel-Génisson, *Un tour de France canadien*, Montréal, 1980, p. 155-156.

44. Archives d'Indre-et-Loire E. 70, 17 avril 1761. Il devait mourir en 1778 à Bourbonne-les-Bains. On le confond parfois avec son autre frère, Récollet, mort le 28 septembre 1769, Jean-Louis, en religion Frère Maurice; cf. J.B.A. Allaire, *Le Clergé canadien-français*, Montréal, 1910, t. I, p. 289; C. Tanguay, *Répertoire général du Clergé canadien*, Montréal, 1893, p. 116.

45. Une lettre de Goguet du 3 janvier 1767 contient ce paragraphe: "Je vois avec plaisir que l'abbé de Chape est allé pour passer les fêtes avec M. Pean; il est en bon lieu pour passer bien son temps; je voudrais fort que l'envie le prit de nous venir voir; nous le reverrions avec bien du plaisir..." Archives d'Indre-et-Loire, E. 70.

*Les missions diplomatiques*

Après la mort de Mgr de Pontbriand, le Chapitre de Québec donna à Joseph-Louis des pouvoirs de Vicaire général, qui lui permettaient d'agir comme tel en France (30 septembre 1760). Mais, en 1762, désireux de reprendre sa liberté, il suggéra qu'il pourrait être relevé de ses fonctions d'agent du Chapitre; deux chanoines de Québec qui avaient trouvé refuge en France après la prise de la ville, Gilles-Louis Cugnet et Charles-Ange Collet, étaient tout désignés pour prendre sa place. Il n'eut pas de succès, car on appréciait au Canada les grands services qu'il rendait à l'Église canadienne; il reçut même des pouvoirs de Vicaire général pour la Louisiane et le Mississippi, comme en avait l'abbé de l'Isle-Dieu (1<sup>er</sup> octobre 1761).

La signature du traité de Paris en février 1763 qui céda le Canada à la couronne d'Angleterre, contenait une clause qui protégeait en principe la religion des anciens sujets du Roi de France, mais le problème de la continuité épiscopale n'avait pu recevoir de solution dans le corps même du traité, les lois de la Grande Bretagne y étant opposées; le Canada aurait créé un précédent pour l'Irlande et l'Angleterre elle-même. Le chanoine de la Corne franchit donc la Manche pour entamer les démarches qui permettraient de tourner les difficultés. Il présenta un mémoire à lord Shelburne, dont la conclusion était qu'un évêque, élu par le Chapitre, serait la solution la plus acceptable; comme doyen du Chapitre, il avait titre à formuler cette requête qui présentait l'avantage de laisser de côté le droit de nomination par le Roi de France, sans recourir à la désignation directe par le Pape, deux solutions inacceptables pour le gouvernement britannique<sup>46</sup>.

À Londres, l'abbé de la Corne bénéficia de l'appui du chevalier d'Éon, personnage ambigu, secrétaire d'ambassade

46. Paris, Bibliothèque Nationale, nouv. acquis. fr. 9406, f<sup>o</sup> 329-341 : Correspondance de M. de la Corne, doyen de Québec, avec le duc de Praslin, 1763-1764.

à Londres, après avoir été *lectrice* de l'impératrice Elisabeth Petrovna en Russie et officier durant la guerre de Sept Ans; il se plaisait en effet à changer d'habit et à laisser peser un doute sur son sexe: à ce moment de sa vie, il vivait en homme, jusqu'en 1777, date de son retour en France où il reçut l'ordre de ne plus quitter les habits féminins. Le chevalier d'Éon écrivait le 19 juin 1763 au duc de Praslin: «M. l'abbé de La Corne, doyen de Québec, que le zèle a conduit icy, il y a quelques mois pour solliciter le maintien de la religion catholique au Canada, se conduit avec beaucoup de prudence et de sagesse. Il a obtenu non sans peine et grandes discussions que son Chapitre aurait la permission de se choisir publiquement un évêque catholique. Ce point était le plus important pour les Canadiens et pour nous. Pour luy faciliter l'obtention de quelques autres points de religion qu'il désire obtenir encore, je l'ay introduit chez le comte de Viry qui le secondera sourdement et avec d'autant plus de plaisir que ce ministre est dévot et qu'il a ordre du Roy son maître, à la sollicitation du Pape, de s'intéresser fortement auprès du ministre anglais en faveur de la religion catholique dans les nouvelles colonies et dans l'Inde.»<sup>47</sup>

M. de la Houze, chargé d'affaires à Rome en l'absence de l'ambassadeur, le cardinal de Rochechouart, s'empessa de faire savoir la bonne nouvelle au Cardinal neveu afin qu'il en avertît le Pape Clément XIII qui se montra très heureux de la solution adoptée<sup>48</sup>.

*Jean-Olivier Briand, évêque de Québec*

La négociation se prolongea plus longtemps que prévu du fait de l'opposition absolue du gouverneur Murray au Canada,

47. Paris, Affaires étrangères, Supplément Correspondance politique, Angleterre, Fonds Rome, 1763, vol. 453, p. 95-100.

48. J. Ed. Roy, Rapport sur les Archives de France relatives à l'Histoire du Canada, Ottawa, 1911, p. 596-598.

contre l'élu du chapitre, M. Montgolfier, dont la désignation avait été en principe acceptée à Rome, à Paris et à Londres.

C'est probablement au début de l'année 1764, au cours d'un second voyage, tandis qu'il se rendait à Londres en compagnie de M. Montgolfier que l'abbé de la Corne eut la mauvaise surprise de se faire voler son porte-manteau «dans sa chaise», alors qu'il faisait étape pour la nuit à Montreuil-sur-Mer; il perdit ainsi tous les livres contenant des comptes qu'il avait avec les Canadiens dont il était le procureur, et leurs lettres de change qu'il avait eu heureusement la précaution de déclarer auparavant. À Calais, il mit en mouvement M. Audibert-Dupont, et de Londres demanda à l'ambassadeur, le comte de Guerche de faire agir l'intendant Damien. Les brigades de la maréchaussée ne trouvèrent rien; on fit alors publication aux prônes des messes paroissiales à Montreuil et aux environs «avec promesse de ma part de donner tout ce qui étoit dans le dite porte-manteau, pourvu qu'on me rendit les livres de compte, les lettres de changes et aultre papiers, avec environ 200 lettres écrites a differents particuliers de Canada dont je m'étois chargé à Paris.» Il n'y eut pas de résultat, et le chanoine de la Corne dut prendre des mesures pour suppléer à tout ce qui lui manquait; on devine facilement son état d'esprit; trois ans après, ses comptes n'avaient pas encore été complètement remis en ordre, et M. de Couagne à Montréal relevait des erreurs: «La perte de vos papier a peu les occasionné; pour vous mettre en etat de les relever de reconnoistre, M. Desilet vous envoie copie des etats qui se sont trouvé cachetés entre les mains de M. Lancotte et ouverts lors de linventaire...» (Lettre du 5 août 1767, envoyée de Montréal).<sup>49</sup>

Élu par le Chapitre de Québec le 11 septembre 1764, deux jours après le désistement de M. Montgolfier, le chanoine Jean-Olivier Briand s'embarqua à son tour pour l'Angleterre, afin d'y «poursuivre sa dignité». Il put compter sur l'appui de

49. Archives d'Indre-et-Loire, E. 70.

l'abbé de La Corne qui, avec l'abbé de l'Isle-Dieu, s'occupait des négociations parallèles à Rome.<sup>50</sup>

Assuré enfin que le gouvernement britannique donnerait son accord tacite à sa consécration épiscopale, il prit prétexte d'une visite à sa famille à Plérin en Bretagne, près de Saint-Brieuc, pour passer en France à la fin de l'année 1765. Ses bulles furent signées à Rome le 21 janvier 1766; dès qu'il les eût reçues, il se fit sacrer par Mgr de Termon, évêque de Blois, assisté des évêques de Saintes et de Rodez, en évitant toute publicité, dans l'oratoire du château de Suresnes, chez Madame Mény, une amie de l'abbé de la Corne (16 mars)<sup>51</sup>.

Mgr Briand ne tarda pas à repartir pour le Canada, via l'Angleterre; il débarqua le 8 juin à Québec. Le 22 août 1766, il écrivit une longue lettre à l'abbé de la Corne, lui racontant la traversée et l'accueil reçu au Canada.

#### *L'installation de l'évêque à Québec*

«Je profite, mon cher abbé, de la première favorable occasion pour vous remercier de votre zèle pour l'Eglise du Canada, votre chère patrie, et de vos extrêmes politesses et bonté pour moy pendant mon séjour en Europe; j'en conserverai une reconnoissance éternelle, dont je ne me lasserai jamais de vous donner de nouvelle assurances tous les ans.

«Je suis arrivé à Québec le 28<sup>e</sup> juin à onze heures 3 quarts du soir le 52<sup>e</sup> jours après mon Embarquement à Margate éloigné de Londres de 23 lieues, nous avons eu le plus beaux tems du monde; j'étois avec M<sup>r</sup>. Mills<sup>52</sup> et son secrétaire, deux autres aimables anglois, M<sup>r</sup>. Gaheau et M. Lanet. Nous n'avons pas eu une minute de mauvaise humeur, nous n'avons couru aucun danger, et les vents tant soit peu forts ont toujours été favorables. Dès le matin du 29 fête de St pierre toute la ville

50. Voir mon ouvrage sur Mgr Briand.

51. Voir plus loin l'identité de Madame Mény et la raison du choix du château de Suresnes, p. 99 et n. 99.

52. F. Murray Greenwood, dans *DBC*, t. IV, p. 581-582.

étoit en rumeur, et tout le monde a fait paroître une joie que je ne pourrois exprimer, elle a éclaté de la même manière dans tous les cantons de la colonie; les anglois eux-mêmes grands et petits ont fait paroître les mêmes sentimens; et vous auriez peine à vous faire une idée des politesses dont je suis comblé, même par ces derniers; commandant, officiers, soldats, marchands, tous me donnent des marques d'honneur et de respect, m'appellent Mgr gros comme le bras. N'admirez vous pas mon cher abbé les traits de providence que le seigneur a fait éclater dans toute cette affaire Je ne me suis fait recevoir que trois semaines après mon arrivée; J'ay voulu que tous nos chanoines fussent réunis pour cela.

«Quoique cette cérémonie se soit faite un jour ouvrier l'Eglise étoit pleine et toute la ville y étoit accourue. Je vous fait le détail afin de vous donner lieu de remercier Dieu et que vous ne regrettiés ni les peines que vous vous êtes données ni ce qu'il vous en a coûté pour réussir, bien plus encore afin que vous soyés tranquil sur la religion de vos chers compatriottes, dont la piété et la religion s'est réveillée dans cette occasion...

«Salués Je vous prie tous nos amis. Assurés de mes respects la bonne mère M<sup>e</sup> Mesnil, Mr et Me Saincy<sup>53</sup> et ma peintresse<sup>54</sup>, n'oubliez pas votre filleule ni M. leur frere; bien des compliments à l'abbé de Chapt.; faites en passer à Me La Croix<sup>55</sup>. Je ne parle que de ma reconnoissance vis à vis M<sup>r</sup> et M<sup>e</sup> Péan, mon inviolable et respectueux attachement leur est connu depuis longtemps. Je suis plein d'estime et de vénération pour M<sup>ss</sup> de Meloize et de Répentigni. Faites, je vous prie, qu'ils ne Lignorent point; rangés dans cette classe Mr Per.t.y, Je suis mon cher et honoré abbé très sincèrement tout à vous

† J.O. Evêque de Quebec». <sup>56</sup>

53. Sur M. et Mde Saincy, voir plus loin.

54. La peintresse est la fille de M. de Saincy, qui a fait le portrait de l'évêque conservé dans sa famille en Bretagne.

55. G. Dinel, dans *DBC*, t. IV, p. 665-667.

56. Cette lettre et la suivante proviennent du dossier E. 70 des Archives d'Indre-et-Loire.

Par le même courrier, l'abbé de la Corne recevait une lettre du Chanoine Perrault, vicaire général nouveau doyen du chapitre nommé par Mgr Briand. Elle apportait quelques détails nouveaux sur l'intronisation de l'évêque et les problèmes financiers du chapitre. Son intérêt demande, je crois, qu'elle soit intégralement reproduite.

«Quebec le 25<sup>me</sup> aoust 1766

Monsieur et très cher abbé,

Enfin nous tenons notre très Désiré et très aimable prélat, yl arriva a quebec le vingt huit juin veille de St Pierre; mon frère Lainé<sup>57</sup> qui étoit allé reconduire M<sup>r</sup> le General Murray jusqu'à St Laurent dans le vesseau qui le transporte a Londres, Rencontra là le Navire ou étoit Mgr Briand et il me l'amena a minuit au logis; quelle fut ma surprise: car nous navions point eu de lettre D'avis de Luy de son Départ, pas mesme de son retour à Londres; quelle fut ma joie; si vous avez versé des larmes à sa consécration jen ai versé un torren à son arrivée et j'en arrosé les lettres circulaires que j'écrivis le reste de la nuit pour apprendre par tout le Diocece son heureuse arrivée qui fut annoncée a Quebec le lendemain matin par le carrillon de toutes les cloches. Je ne puis vous rendre la joie qu'a produit dans tous les cœurs cette nouvelle, ce coup du Ciel. Je vous diré seulement que les Anglois y ont pris toute la part possible en témoignant leur contentement de nous voir joyeux et contents.

Yl a différé sa Réception jusqu'au 19<sup>me</sup> juillet; la ceremonie s'est faite à l'ordinaire avec magnificence et grand concours; j'en l'honneur de le complimenter ce jour là publiquement et d'une maniere qui satisfait tout le monde. Il loge au Seminaire ou on luy a préparé des appartemens tres commodes

---

57. J. Mathieu, dans *DBC*, t. IV, p. 674-675.

et tres honnêtes. On entre chez luy par la Rue de M<sup>r</sup> Lanodiere. Il va et vient sans gesne en habit d'Evesque par la ville et les Campagnes. Yl a fait plusieurs ordinations depuis la tonsure jusqu'a la pretrise et quelques visites dans quelques paroisses. En un mot il jouit dune parfaite santé et dune grande tranquillité dans l'exercice des fonctions de l'Episcopa. il ma fait lhonneur de me donner des lettres de Vicaire general. S'il n'en pouvoit pas trouvé un qui luy fut plus attaché, il pouvoit pas non plus en trouver un qui fut plus geux, puisque me voilà Réduit a 400 l. de pension viagere, qui a mon avis bien loing d'augmenter Ne peut que diminuer ou estre supprimée puis que les charges des oeconomats surpassent les fonds, amoins que l'amitié que vous avez eu la bonté de me vouer, n'agisse puissamment dans l'occasion et ne parle particulièrement en ma faveur. J'y compte uniquement comme sur ma seule ressource.

Notre Prelat a voulu me faire Doyen de son chapitre puisque vous aviez fixé votre demeure en France, je luy ai fait faire attention que la nomination revenoit de droit au chapitre par le changement de gouvernement et par la suppression des 3000 l. sur le Trezor royal, que dailleurs il convenoit d'attendre votre avis et votre demission, que je n'avois point d'ambition ni les moyens d'honorer la dignité: voyant cette Réponse il a chargé le chapitre dans la dernière assemblée d'écrire à tous les membres qu'ils eussent à se rendre en Canada ou a se desister, sans quoy l'année qui vient il rempliroit leur place. Vous recevré cette lettre en réponse de la vostre et de vos comptes avec les etats des distributions de la solde et des 3000 l. en reconnaissance de la Rochele, dans lesquelles vous avez été compris; par une autre occasion qui partira dans le cour de Septembre jauré aussi lhonneur de vous écrire en ce temps là, par la mesme occasion, pour vous adresser notre procuration et certificat de vie pour notre pension viagere. Je suis bien aise en mon particulier que l'abbaye de Moebec vous soit tombée plutost qu'a un autre; elle ne vous dédomage pas a bocup près des dépenses que vous avez bien voulu faire et des peines et

fatigues que vous avez essayez pour nous procurer d'avoir un Evesque; j'aurais souhaité que vous en eussiez eue unne meilleur; on veut icy aboslument quelle soit resté au Chapitre comme ayant été donné du consentement des deux puissances pour la fondation de léglise du Canada et que le changement de Gouvernement n'en peut oster la propriété au chapitre laquelle luy est echue par un partage juridique et sans réserve devenement; aplus forte raison une rente sur l'hautel de ville qun turque peut posseder et dont il ne pouvoit en aucun cas ni perdre la propriété ni jouissance, et dont le Chapitre qui existera toujours au fin de son etablissement, a plus besoin que jamais. Le Chapitre vous marquera quil espere que vous luy aiderez aluy conserver cette rente pour defrayer ses membres, qui seront obligés de vivre dispersés, lorsquils seront convoqués pour le bien de leglise du Canada. J'ai appris par votre lettre l'arrivée de M<sup>de</sup> la Croix.<sup>58</sup> j'ai bien Reçu en même tems lhonneur de la sienne, et j'auré celuy de luy écrire par sous votre enveloppe et de luy donner des nouvelles de sa Communauté. J'ai prié toute la part possible à votre joie et je suis charmé de plus en plus de vous avoir procuré la consolation de l'avoir auprès de vous; je vous pris de luy présenter mes Respects et ceux de ma famille, qui sont de plus en plus Reconnaissans de vos gracieux souvenirs et qui me chargent de vous en faire leur remerciement en se joignant aux sentimens d'estime et de reconnaissance, de respects et d'amitié avec lesquels j'ai moy meme lhonneur d'estre mon cher abbé votre tres humble serviteur

Perrault ch<sup>ne</sup> vic gl.»

*La nouvelle situation financière de l'Église de Québec*

Les réserves du Chapitre de Québec et son inquiétude étaient justifiés, mais il ne semble pas que l'abbé de la Corne ait agi de façon intéressée. Avant même son départ de France

58. Comme dans la lettre précédente, Madame de la Croix est la Mère Marie-Anne de la Corne, dite, de la Croix.

pour le Canada, alors qu'il n'avait pas encore reçu la consécration épiscopale, Mgr Briand écrivait au cardinal Castelli que le Roi n'avait plus l'intention de verser les 8000 livres qu'il attribuait annuellement au Chapitre et qu'il avait enlevé à celui-ci l'abbaye de Méobecq, sa principale mense. L'évêque demandait en conséquence à Rome pour les chanoines, dispense de la résidence qu'ils n'avaient d'ailleurs plus observée depuis 1759, et la permission de nommer ceux-ci à des cures du diocèse;<sup>59</sup> le Chapitre n'aurait ainsi gardé que sa fonction de conseil de l'évêque, et de suppléant en cas de vacance du siège.

L'abbé de la Corne n'était pour rien dans cete décision du gouvernement royal, consistant à alléger les charges du trésor pour l'entretien de l'Eglise dans une contrée qui ne dépendait plus de la couronne.

Les revenus de l'abbaye de Méobecq n'étaient pas négligeables, loin de là: en 1779 ils seront afferchés pour la somme de 7900 livres en argent; si l'on y ajoutait les redevances en nature, ils s'élevaient en fait à 8413 livres 10 sols.<sup>60</sup>

Le Chapitre conservait sa rente sur l'hôtel de ville, s'élevant à 1752 livres, au principal de 43800 livres.<sup>61</sup>

Pour Mgr Briand, le Roi avait fait un geste généreux; pour remplacer la dotation, une pension annuelle de 3000 livres fut consentie en 1766 par l'évêque d'Orléans, Mgr Louis de Jarente, Commissaire de la Régie des biens des religieux fugitifs, et 2000 livres furent octroyés en 1767 sur l'ordre de Louis XV par M. le Maréchal de Saincy, receveur général des Economats.

59. Briand à S.E. le cardinal Castelli, Paris, 3 mars 1766, *RAPQ*, 1929-1930, p. 63.

60. Archives de l'Indre, H. 289; une lettre des chanoines de Québec de l'automne 1764 félicite l'abbé de la Corne d'avoir porté les recettes de l'année à 10.000 livres, grâce à la bonne administration de Méobecq, *RAPQ*, 1929-1930, p. 61.

61. Archives de l'Indre H. 317.

*Le personnel des Economats*

La caisse des Economats était alimentée par les revenus des bénéfices consistoriaux vacants sur lesquels le Roi exerçait son droit de régale: «Tous les fruits et revenus des évêchés et archevêchés du royaume échus pendant la vacance de ces prélatures appartiennent (en effet) au Roi en vertu de son droit de régale», affirmait en règle fondamentale M. Piales, avocat au Parlement dans son *Traité des Economats*<sup>62</sup>. Depuis l'introduction de la commande s'y ajoutaient le fruit des abbayes vacantes et autres bénéfices de ce type. «Ce droit a lieu dans tous les genres de vacances par mort, démission, résignation, permutation, translation, déposition, etc...» Les fonds ainsi réunis alimentaient divers budgets religieux de caractère extraordinaire; ainsi dans la première moitié du XVIII<sup>e</sup> s. étaient-ils employés pour les nouveaux convertis, pour la subsistance de ministres de la religion réformée passés au catholicisme, pour des œuvres apologétiques, ou pour les constructions et réparations d'églises.

L'administration des Economats passa par de nombreux avatars. Mais par l'arrêt des 24 et 25 septembre 1746, le Roi avait nommé Edme-Louis Meny et Louis-Pierre-Sébastien Marchal de Sainscy pour exercer conjointement «la régie, recette et administration des Economats». À la mort d'Edme Meny, survenue le 25 mai 1761, Sainscy, son gendre et adjoint en fut chargé seul par un arrêt du Conseil d'Etat du 7 juin 1761.<sup>63</sup>

À côté de la Caisse de l'Economat général du Clergé dont était pourvu M. de Sainscy avec la survivance pour son fils, il y avait une «Direction générale des Economats et des revenus de la régie des biens des religieux fugitifs». Sans titulaire

62. M. Piales, *Traité des Économats*, t. IV, Paris, 1762, p. 1-2; M. Marion, *Dictionnaire des Institutions de la France aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, 1923, p. 197; Durand de Maillane, *Dictionnaire de Droit canonique et de pratique bénéficiale*, t. II, Lyon, 1770, p. 275, 283.

63. Piales, op. cit., p. 315-316.

pendant quelques années après la démission de l'évêque d'Orléans (après 1768 et avant 1773) elle fut confiée en 1773 au Conseiller d'État, Henry Feydeau de Marville, ancien lieutenant général de police de la ville de Paris.

C'est la Caisse des Économats du Clergé qui, après la traité de Paris, fournit à l'Église de Québec une partie des ressources qu'elle tirait autrefois des bénéfices ecclésiastiques qui lui avaient été unis; et c'est avec M. de Saincscy que l'abbé de la Corne va être constamment en relations d'affaires.

Mais ces relations d'affaires se doublient, pour le plus grand profit de l'Église de Québec, de rapports étroits d'amitié. L'abbé de la Corne est tenu au courant de tous les événements menus de la vie familiale des Saincscy et l'on sent qu'il entre dans l'intimité du Directeur des Économats et de ses proches.

Madame Meny, la belle mère de M. de Saincscy, vieillit dans son château de Suresnes où elle a reçu les la Corne et Mgr Briand: «Madame Meny qui vient d'essuyer une maladie très sérieuse vas beaucoup mieux, écrit M. La Vallée, le 3 août 75<sup>64</sup>; cette maladie était un erpèle, espèce d'érésipel, sur le ventre et sur les côte qui lui couvrait de boutons ces deux parties, lesquels boutons qui étoient très gros on prodigieusement supurés.»

Et quelques jours après, le 15 août de cette même année, il ajoute: «Madame Meny qui a toujours un cœur de roy a été assée bonne pour me faire venir chez elle à Suresne pour y passer les festes de la Vierge.... Malgré les grandes douleurs que cette respectable dame a soufferte, pendant sa grande maladie, je luy ai trouvé un fond de teint très bon; et une gaieté qui me fait plaisir. Elle a cependant toujours une douleur dans le côté qui a de la peine a ce dissiper.»

---

64. Sur La Vallée, employé au bureau des Économats, 116 rue de Richelieu, voir *Nova Francia*, t. VI, 1931, p. 323, 325-326, 328.

M. Sainscy se rendait à Suresnes pour des séjours à la campagne, ou à Villebertin, chez sa fille Anne-Edmée «la peintresse» de Mgr Briand, qui a épousé en 1770 le marquis de Mesgrigny (le Château était alors en pleine reconstruction), ou encore chez M. de Marville, Directeur général des Economats, dans sa terre de Gien.<sup>65</sup>

La Vallée tient au courant l'abbé de la Corne des naissances chez les Mesgrigny et chez les Bouthillier de Chavigny, autres enfants de M. de Sainscy. Il lui donne des nouvelles des fonctionnaires subalternes des Economats et de leurs familles: M. Gauthier, M. Dumée, M. Ménard.<sup>66</sup> La physionomie des bureaux telle qu'elle ressort de la correspondance de la Vallée n'est point celle d'une administration de type moderne, mais plutôt d'une famille qui travaille ensemble à une même œuvre.

L'abbé de la Corne descendait à Paris à l'hôtel de Condé, rue de Grenelle, paroisse Saint-Honoré, puis en 1775 à l'hôtel de Malte, rue Traversière, sur la paroisse Saint-Roch. Son rôle principal consistait à subvenir aux besoins de l'évêque et du Chapitre en administrant les biens qui leur ont été assignés en France.

À cet effet, il reçut de Mgr Briand des lettres de grand vicaire le 21 septembre 1767<sup>67</sup>, et l'année suivante une procuration du Chapitre (12 octobre 1768)<sup>68</sup>.

Quand l'abbé de la Corne décida au printemps de 1770 de résider le plus habituellement en son abbaye de Méobecq<sup>69</sup> à

65. Voir lettres du 17 juin 1776 et du 14 septembre 1777, Archives d'Indre-et-Loire, E. 70; sur Villebertin, voir A. Roserot, *Dictionnaire historique de la Champagne méridionale* (Aube) des origines à 1790, t. III, Troyes, 1948, p. 1760-1764; le château se trouve commune de Moussey; le nouveau château fut bâti en 1776: A. Babeau, *Le château de Villebertin et les statues de son labyrinthe*, dans *Revue de Champagne et de Brie*, t. XVIII, 1885, p. 163-167.

66. Lettres du 19 mai 1778, du 6 juin 1778; voir aussi celles du 23 septembre 1775, du 30 octobre 1775 et du 8 septembre 1777, Archives d'Indre-et-Loire, E. 70.

67. *RAPQ*, 1929-1930, p. 71; I. Caron, *Les évêques de Québec, leurs procureurs et leurs Vicaires généraux à Rome, à Paris et à Londres, 1734-1834*, dans *Mémoires de la Société Royale du Canada*, t. XXIX, 1935, p. 153-178.

68. Archives d'Indre-et-Loire, E.70.

69. *Ib.*, lettre du 1er mai 1770, Dumée à La Corne: "Comme j'apprends que vous vous décidé à vous retirer en province..."

proximité de sa sœur, la Mère de la Croix, venue s'aggréger à la communauté des Hospitalières de Loches et de son frère Pierre-Antoine de la Corne de la Colombière, ancien major de Montréal, établi à Beaulieu-les-Loches, il chargea de toutes les démarches à Paris son homme d'affaires, M. Dumée.

Mais celui-ci tomba malade très sérieusement et c'est M. La Vallée, commis aux Economats, rue des Fossés-Montmartre, qui va désormais correspondre le plus souvent avec l'abbé, avant de devenir le commissionnaire en titre des affaires canadiennes<sup>70</sup>.

«(M. Dumée) vien de succomber, écrit La Vallée le 23 septembre 1775, et hier on luy a mis les vésicatoires; depuis ce tems, il y a beaucoup de mieux et les douleurs égües qu'il souffroit depuis plus d'un mois dans l'estomac, sont bien calmées. Sa maladie est un rhumatisme gouteux qu'une saignée faite mal à propos a fait fixer dans cette partie.»

Cependant, le mois suivant, les rôles sont inversés:

«M. Dumée vas beaucoup mieux. Il continue a revenir au Bureau; tant pour ses affaires que pour les miennes. Le 3 du mois Je succombé à la fatigue, une fausse (?) plurésie et une esquilancé ont pensé m'envoyer à l'autre monde. Heureusement les saignées et les rafraichissements m'ont tiré d'affaire. Il ne me reste plus que beaucoup de faiblesse et de maigreur. M<sup>rs</sup> de Saincy père et fils ont eüs pour moy les attentions les plus marqués.»<sup>71</sup>

Le mieux de M. Dumée ne se maintint pas longtemps, et en juin 1776, il ne semblait plus y avoir grand espoir de le sauver: «M. Dumée qui depuis plus d'un an est languissant a reçu tous les sacremens. Cependant aujourd'hui il donne une lueur d'espérance. Les mèdecins qui ont mis en usages toutes leur science sont au bout de leur roulet; et ne peuvent encore

70. Livre de raison de Catherine Briand dans *RAPQ*, 1946-1947, p. 63.

71. Lettre du 30 octobre 1775, Archives d'Indre-et-Loire, E.70.

définir quel est sa maladie; aucun des alimens les plus légers ne passe, et depuis longtems, il vommy, toutes les semain une fois, plein une gatte (jatte) de sang corrompu; ce sera une perte pour M<sup>rs</sup> de Sainscy, et ils la sentes bien d'avances». <sup>72</sup>

Tout l'été, l'ancien homme d'affaire de l'abbé de la Corne restera dans un état de très grande faiblesse, malgré les vésicatoires aux jambes pour la toux, le lait d'ânesse pendant trois semaines et les pillules d'extrait de cigüe. «Il est si maigre et si faible qu'il fait pitié» <sup>73</sup>. La correspondance de la Vallée ne permet pas de savoir à quelle date il finit par succomber.

En tant que vicaire général, l'abbé de la Corne eut à s'occuper de la question du coadjuteur en 1770. <sup>74</sup> Mgr Briand pensait pouvoir faire agréer au gouvernement anglais, avec l'appui de Carleton la personne de Messire Louis-Philippe Mariaudeau d'Esgly: encore fallait-il que le pape Clément XIV confirmât le choix. L'abbé fut prié de faire la démarche, conjointement avec M. Villars, Supérieur du Séminaire des Missions-Étrangères, et d'obtenir les bulles.

Comme l'affaire est connue par la correspondance de Mgr Briand, celle de Mgr d'Esgly lui-même et celle de l'abbé de l'Isle-Dieu, et que le dossier des archives de Tours n'apporte aucun élément nouveau, il suffit de l'évoquer ici rapidement.

### *Les Abbayes de Méobecq et de l'Étoile*

Vicaire général et procureur de Chapitre, l'abbé de Méobecq a continué à s'occuper d'une multitude d'affaires concernant les particuliers: son frère tout d'abord, Luc de la Corne

<sup>72</sup>. Lettre du 17 juin 1776, ib.

<sup>73</sup>. Lettre du 8 septembre 1776, ib.

<sup>74</sup>. Lettre de Briand à La Corne, 27 juillet 1770, *RAPQ*, 1929-1930, p. 85; Lettre de Briand au nonce à Paris, même date, ib.; lettre de Briand à Villars, 28 juillet 1770, ib., p. 85 et 96 bis; Briand à l'Isle-Dieu, 5 février 1774, *RAPQ*, 1937-1938, p. 249; Cardinal Castelli à La Corne, 23 mars 1774, *RAPQ*, 1929-1930, p. 104; Briand à l'Isle-Dieu, 19 mars 1774, *RAPQ*, 1937-1938, p. 250; Briand à La Corne, 6 juin 1774 *RAPQ*, 1929-1930, p. 105; et diverses lettres de Mgr d'Esgly, *RAPQ*, 1930-1931, p. 185.

Saint-Luc, demeuré au Canada et que Aubert de Gaspé a décrit sous des traits hauts en couleur dans les *Anciens Canadiens*; Louis-Joseph Godefroy de Tonnancour, seigneur d'Yamaska, ancien subdélégué de l'intendant en la ville de Trois-Rivières; l'abbé Pierre Gareau-Saint-Onge, vicaire général résidant à Trois-Rivières; Monsieur de Couagne, marchand de Montréal; Madame Mezière de Lepervanche, de Montréal...

On peut s'en faire une idée approximative grâce à la correspondance de Godefroy de Tonnancour, la plus complète de toutes, mais d'autres que lui ont profité des bons offices de l'obligeant abbé: «J'ay bien lieu de mettre ma confiance en vous et je me repose entièrement sur votre candeur et votre façon de pancé», lui écrit M. De Couagne, de Montréal, le 5 août 1767.

Il y joignait l'administration de ses deux bénéfices, l'abbaye de Méobecq et celle de l'Etoile. Deux lettres témoignent que le gouvernement de leur temporel ne se bornait pas à la perception des revenus, mais qu'il pouvait se greffer de nombreux problèmes.

La première concerne le prieuré d'Esves-le-Moûtier en Touraine dont il fallait restaurer l'église en accord avec le Chapitre de Saint Martin de Tours possesseur de droits sur la paroisse. Le prieuré était une dépendance de l'abbaye de Méobecq<sup>75</sup>.

«De Tours      1er janvier 1775

Monsieur,

Recevez les remerciemens de ma compagnie sur la peine que vous avez bien voulu vous donner de l'informer par votre lettre du 22 du mois Dernier de la reparation qui est à faire à la voûte du chœur de l'église deves le moutier. Nous vous prions très instamment d'ajouter au soin que vous avez pris de faire visiter

75. L'abbaye avait aussi le prieuré de Chezelles et la chapelle de Vauroyes, Archives de l'Indre, H. 289.

cette voûte celui de faire exécuter le devis et le marché dont vous avez la bonté de nous faire part. Il est certain qu'une voûte en charpente et lambris sera moins coûteuse chargera moins les murs et nous sera plus avantageuse, de toutes façons, que si on la rétablissait en pierre; lorsque la réparation sera faite, nous paierons, Monsieur, notre cote-part contributoire au pro-rata de ce que notre dîme est affermée. En prévenant tous les décimateurs, il ne sera besoin d'aucune formalité judiciaire, Ce qu'il est bon d'éviter.

je suis avec respect

Monsieur

Votre très humble et très obéissant serviteur

Thomas, Chan<sup>e</sup> de St-Martin  
Procureur de Chapitre

A Monsieur  
Monsieur l'abbé de la Corne  
Abbé de Meaubeac à l'hôtel  
de Malthe, rue traversière  
à Paris

(sceau de cire rouge).

La deuxième affaire est au moins aussi importante puisqu'il s'agit de la création éventuelle d'une paroisse à l'Étoile, et de l'extinction corrélatrice du titre abbatial. La lettre mérite également d'être reproduite; la lettre est du marquis de Pérusse des Cars, le bienfaiteur des Acadiens, et la création d'une nouvelle paroisse semblait rendue nécessaire par le surcroît de population au cœur des défrichements.

«Paris, le 23 avril 1778

J'ai l'honneur de vous prévenir, Monsieur l'abbé, qu'il est plus question que jamais d'un arrangement à faire pour l'établissement d'une paroisse à l'abbaye de L'étoile. J'ai lieu de croire que le Ministre s'en occupera incessamment, c'est par conséquent le moment où il sera nécessaire que vous ayés la bonté de dire ce que vous désiré obtenir de la cour pour vous indemniser de votre abbaye dont il sera indispensable que vous donniés votre Démission. Je pense qu'il vous seroit peut-être plus avantageux d'en faire convertir le revenu en une pension sur une abbaye où quelque autre gros bénéfice que de demander une autre abbaye de meme valeur. Il seroit injuste que vous eussiés de nouvelles bulles à payer et il seroit embarrassant pour le Ministre de vous indemniser.

N'avez vous pas quelque chose à faire régler relativement à votre abbaye de Maubec; en ce cas ce seroit une occasion favorable d'obtenir ce que vous pouriés désirer. J'ai lieu de croire que les Supérieurs de l'ordre de St Bernard se prêteront volontiers au désir de la cour à ce sujet, au moyen de quoi vous seul, Monsieur, pouvez mettre des entraves où faciliter cette opération egalem<sup>t</sup>. utile au bien de l'humanité comme à celui de L'Etat. Si vous jugés à propos de me charger de mettre sous les yeux de M. Levêque d'autun vos justes demandes à ce sujet, je m'en acquitterai avec zèle et serai charmé de vous donner des preuves du sincère et parfait attachement avec lequel j'ai l'honneur detre, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur

D'Escars de pérusse.

Comme je ne suis pas bien sûr de l'adresse de vos lettres, je Prie Madame Lancosme de vous faire passer celle cy. Mon adresse est à l'hotel de Perusse d'Escars rue du petit Vaugirard à Paris.»

*Les Canadiens en France après 1763*

Au long de la correspondance conservée par l'abbé de la Corne, on relève mainte nouvelle relative aux Canadiens fixés en France au lendemain de la conquête: «Je suis bien charmé de scavoir tous Mess<sup>rs</sup> les canadiens Parisiens en bonne santé, je leur en souhaite à tous la continuation; suivant ce que vous me marqués M<sup>r</sup> des Meloize est a la veille de faire une bonne affaire, je souhaite de tout mon cœur que la conclusion soit au gré de ses désirs. Je suis on ne peut plus sensible au souvenir de M<sup>r</sup> Saincy et de ses dames...», écrit M. Goguet de la Rochelle<sup>76</sup>.

À propos d'une affaire que lui a confié en 1767 M. de Couagne, de Montréal, l'abbé envoie à son correspondant de longs détails sur les Penissault qui lui donnent l'occasion d'évoquer ses souvenirs d'enfance:<sup>77</sup> «jay remi exactement a M. de penissault<sup>78</sup> votre lettre; jay ete en chercher la reponse, mais elle netait pas faite, elle doit me la remettre incessamment et je compte la joindre a celle-cy. Mde penissault se porte fort bien ainsi que sa sœur; elle est assez proprement meublée et logée; elle a une cuisiniere et un domestique, elle demeure dans la rue Ste anne, mais elle ma dit quelle alloit deloger pour aller ailleurs; M<sup>r</sup> penissault ne demeure pas avec elle, il est en province, et je ne puis vous dire ou, jay seulement entendu dire que cetoit du coste de (...)»<sup>79</sup> ou dans les environs, je crois que cest a nemour, Mde penissault paroît assez a son aise; je ne lai veu qua loccasion de la lettre que vous maves recommandes de luy remettre; jay oüi dire quelle avoit obtenu soit en pension, ou sur les papiers de Canada qui etoient saisi 4.000 l. de pension; voila monsieur tout ce que j'en scai; elle m'a paru vivre decemment. Jignore ce que vous luy avez marques, mais je me suis apercu qua la lecture de votre lettre elle avoit été

76. Lettre du 3 janvier 1767, Archives d'Indre-et-Loire, E.70.

77. Lettre du 25 mars 1768, ib.

78. Cf. José I. Igartua, *DBC*, t, IV, p. 672-673.

79. On lit: nep.; le reste est illisible.

piquée contre vous; cest une petite vivacité de femme qui nest pas de longue durée et qui na pas de suite; je suis persuadé quelle a été fort aise d'avoir de vos nouvelles et de celle de madame Lisette<sup>80</sup> a qui je vous prie de dire mille choses gracieuses de ma par. Je n'ai pas oublié que nous avons repetté ensemble notre cathechisme lannée que nous avons fait notre premiere communion Je n'ose pas lui rappeler cette année, mais si nous devons aller à 80 ans, il y a encore de la marge. Quand a moy, jay une santé si delabrée que je me vois pour ainsy dire à la veille de finir ma carrière. Elle au contraire, jouit dune très bonne santé; je luy souhaite une aussi belle vieillesse quelle a eu une jolie jeunesse; voila le tems venu de dire le chapelet, je l'exhorte a la devotion, et a songer a passer daussi heureux jours dans l'autre monde quelle en a dans celuy cy.»

L'abbé est en rapport constant avec les Péan, fixés à Onzain non loin de Blois, avec les Landrière des Bordes, fixés à Tours. Il reçoit les Perthuis qui habitent Tours. Il échange des lettres d'affaires avec M. Goguet toujours à la Rochelle.

#### *La guerre d'Indépendance américaine*

La guerre d'Indépendance des colonies anglaises d'Amérique ne pouvait que passionner les esprits, du fait des liens qui unissaient les correspondants avec le Nouveau Monde. Par loyalisme monarchique, les la Corne et leurs alliés semblent s'être montrés peu favorables aux aspirations de leurs anciens voisins. Les réactions de Godefroy de Tonnancour sont sans équivoque; il est très opposé aux insurgés. Le frère de l'abbé, La Corne Saint-Luc, resté au Canada, fut retenu prisonnier quelque temps par les «rebelles».

De Paris, M. La Vallée se contente de s'apitoyer et communique à son ami les bruits qui circulent dans la capitale: «Je suis inquiet de l'état de M. de St-Luc. Un homme a l'âge qu'il est, pris prisonnier, ou on peut manquer du nécessaire, doit

80. Je n'ai malheureusement pas pu identifier Lisette.

souffrir. J'apendré avec grand plaisir sa liberté. Je suis bien aise que vous ayés déjà recû la procuration de M. de Tonnancourt, nous en ferons usage dans le tems; peut-être recevrez-vous les autres dans le courant de l'automne prochain si, comme les papiers publics annoncés, que le Canada est toujours aux anglais»<sup>81</sup>. Le 29 juillet 1777, La Vallée mande: «On soupçonne encore beaucoup de suppressions dans la finance, mais rien ne transpire, on parle aussi beaucoup de guerre».<sup>82</sup>

Puis c'est l'intervention militaire de la France sur laquelle le gouvernement se montra d'abord d'une extrême discrétion: «Les nouvelles icy sont si vagues qu'on ne scay sur quoy compter; ce qui parais très sure est que M. d'Estain<sup>83</sup> qui est parti avec sa flotte le 12 du mois dernier, et allé à Boston ou à Quebec. M. le duc de Chartre<sup>84</sup> est party pour Brest il y a trois jours, et M<sup>de</sup> son espouse et M<sup>de</sup> de Lamballe sont allés faire un tour en hollande. Elles sont parties de samedy dernier à 4 heures du matin, toutes les affaires qui se traite au conseil est d'un secret impénétrable. Je suis bien charmé que vous ayé recû des nouvelles de M. de St Luc. Cela m'inquiétait.»<sup>85</sup>

À trois semaines de là, les informations se font plus précises. Le 6 juin 1778, La Vallée écrit à l'abbé:

«On assure pour certain que M. le comte D'estain est passé le détroit de Gibraltar et qu'il a marqué qu'il avoit vu tres favorable pour sa Navigation. Lendroit de sa destination et toujours un mistere<sup>86</sup>; toutes les affaires du conseil ce font

81. Lettre du 8 septembre 1776, Archives d'Indre-et-Loire, E.70.

82. Le traité d'alliance et de commerce entre la France et les Etats-Unis fut signé le 6 février 1778.

83. M. Besson, *Le Comte d'Estaing*, Paris, 1931.

84. Le futur Philippe-Egalité.

85. Lettre du 19 mai 1778, Archives d'Indre-et-Loire, E.70.

86. Il mit à la voile le 13 avril 1778 à Toulon et rencontra la flotte de Howe dans la rade de New York le 11 juillet; il renonça à s'emparer de New York, ne put parvenir à s'emparer de Newport; la plus importante opération de sa campagne qui s'acheva le 5 décembre 1779 fut la prise de la Grenade, le 1er juillet 1779; l'amiral d'Estaing devait périr sur l'échafaud le 28 avril 1794.

toujours dans le plus grand secret, et rien ne transpire, les nouvelles du jour sont que les canadiens se sont revoltés, qu'un corps d'insurgents va se joindre a eux, que M. de la Fayette est employé dans ce corps, que M. Carleton est arrivé à philadelphie pour prendre le commandement des troupes anglaises, et que les frères hoves sont en route pour revenir. Il se disoit hier, de bonne part, qu'il était arrivé à Londre de la part du congrès américain des propositions d'arrangement, et que les anglois les avoient fait Bruler par la main du boureau.»<sup>87</sup> M. La Vallée ajoute ensuite quelques mots pour annoncer la mort subite de M. Landrière des Bordes, survenue un peu auparavant.

*Des missionnaires pour le Canada*

Le dossier de la correspondance de l'abbé de la Corne contient, en outre, une lettre importante de M. Villars<sup>88</sup> sollicitant l'avis de l'abbé de Méobecq sur l'envoi de missionnaires au Canada, très nécessaire en soi, mais auquel le gouvernement anglais ne se prêtait pas facilement, surtout durant la guerre d'Indépendance où la France n'était pas neutre. Elle mérite d'être publiée quasi-intégralement.

«A Paris, le 12 Novembre 1779

Monsieur,

Je n'ay recû, Monsieur, aucune lettre de M. Bailly<sup>89</sup> depuis le 20 juin dernier. je crains pour sa santé, qui n'etoit point trop bonne. il avait pû écrire par la hollande. je viens de luy faire

87. Lettre du 6 juin 1778, Archives d'Indre-et-Loire, E. 70.

88. François Sorbier de Villars, directeur du Séminaire des Missions-Étrangères à Paris.

89. Le futur coadjuteur de Québec, cf. Cl. Galarneau, dans *DBC*, t. IV, p. 44-48; il était alors en Angleterre comme précepteur des enfants de Carleton.

passer une lettre *par ostende*. Je luy demande s'il sera possible et prudent de luy adresser quelques miss<sup>res</sup> pour pouvoir s'embarquer avec luy pour Quebec. Il s'en présente un qui est excellent, selon le temoignage de M. becquet ancien préfet apostolique aux isles St pierre et Micquelon<sup>90</sup>. C'est luy qui me l'a proposé. Peut estre y en aura t-il un autre pour se joindre a luy? je vais attendre la réponse de M<sup>r</sup> bailly; mais si elle ne venoit pas, et après luy avoir écrit une 2<sup>de</sup> fois sur le même sujet, sans en recevoir encore de réponse, séries-vous d'avis, Monsieur, de faire partir un ou deux miss<sup>res</sup> pour Londres? Et à qui pourroit-on les adresser, pour les y accueillir, et ensuite les faire partir? Vous connoissés le paÿs, et vous etes en etat de pèser les inconvenients et les avantages d'un tel envoy: Ayés la bonté de m'éclairer, et vôtre décision sera la mienne. M<sup>r</sup> burgassien notre sup<sup>r</sup> est toujours dans le même etat d'infirmité et garde la chambre.

M. De nobles ancien curé en Canada est mort depuis pû dans son paÿs.

«Je vous prie, Monsieu, des faire agréer mes respects à toute votre famille, seculiere et religieuse; de me donner promptement de vos nouvelles, et d'être persuadé du sincere respect, et de l'inviolable attachement avec lequel j'ay l'honneur d'être

Monsieur                      Votre très humble et très obéissant serviteur  
Villars p<sup>re</sup>.

«M<sup>r</sup> de Rigaud est mort aussi. point de Nouvelles encore du Canada. Tachés de vous bien porter. j'espere que vous serés à paris avant Noël.»

---

90. Le contre-amiral Montagu, gouverneur de Terre-Neuve s'était emparé de Saint-Pierre-et-Miquelon le 14 septembre 1778, avait fait raser toutes les constructions et expulsé les habitants qu'il fit expédier en divers ports de France (1400 personnes; certains documents anglais disent plus de 1900; un autre *Grand Dérangement*).

[A Monsieur

Monsieur l'abbé de la Corne, en  
son abbaye de Meaubeck  
par Chateauroux.

(sceau de cire rouge)]

Cette lettre ne reçut probablement jamais de réponse. Car l'abbé de la Corne avait succombé à moins de quatre semaines de là, le 9 décembre 1779. L'édition de ces extraits de sa correspondance est loin d'être dépourvue d'intérêt tant pour l'histoire de l'Église canadienne aussitôt après la conquête et pour la connaissance des difficultés qu'elle eut à surmonter, que pour donner une image vivante de la société canadienne rapatriée en France après le traité de Paris. Ce sont les membres d'une même famille, séparés par un océan et par une frontière, mais continuant à vivre en union de pensées et d'aspirations, et ayant conscience de former une communauté humaine dont l'exil a renforcé les liens.

*fr. Guy-M. Oury*  
*m. b.*